

Circulaire N° 2598 /MENETFP/DPFC

du 03 SEP. 2020

**LE MINISTRE**

à

Mesdames et Messieurs les Directeurs Régionaux  
et Départementaux de l'Éducation Nationale,  
de l'Enseignement Technique et de la Formation  
Professionnelle  
*(pour information et suivi)*

Mesdames et Messieurs les Chefs des Antennes de la  
Pédagogie et de la Formation Continue  
*(pour information et exécution)*

Mesdames et Messieurs les Chefs des établissements  
publics et privés de l'Enseignement Secondaire  
*(pour exécution)*

Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de  
l'Enseignement Préscolaire et Primaire  
*(pour exécution)*

**Objet : Programmes Éducatifs de l'Enseignement  
Préscolaire, Primaire et Secondaire Général**

Je rappelle que seuls les programmes éducatifs réaménagés sont en vigueur pour la rentrée scolaire 2020-2021, dans tous les établissements scolaires publics et privés de l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire général.

Toutes les modifications telles qu'indiquées dans lesdits programmes sont à prendre en compte et à respecter.

J'attache du prix au respect de ces dispositions. *kk*



**Kandia CAMARA**